

REBONDISSEZ AVEC

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL

en Savoie



AVEC LE SOUTIEN DE



ANIMÉ PAR



GRUPE COOPERATIF
AART

Le microcrédit personnel



Vous êtes un particulier et vous souhaitez financer un projet visant à faciliter votre insertion professionnelle ou améliorer votre vie personnelle ?

Vous n'avez pas accès à un crédit bancaire « classique » mais vous disposez d'une capacité de remboursement ?

VOUS POUVEZ MOBILISER UN MICROCRÉDIT PERSONNEL.

€ Le microcrédit personnel C'EST QUOI ?

Le microcrédit est un prêt bancaire spécifique vous permettant de financer un projet individuel qui contribue à améliorer votre situation personnelle (économique, sociale et/ou familiale...).

Ce prêt est à taux d'intérêt fixe et remboursable par mensualités constantes.

⚙ Le microcrédit personnel POUR QUOI FAIRE ?

- ➔ **POUR FACILITER LA MOBILITÉ POUR L'ACCÈS OU LE MAINTIEN À L'EMPLOI :** achat ou réparation d'un véhicule (voiture, vélo à assistance électrique, trottinette), financement du permis de conduire.
- ➔ **POUR ENTREPRENDRE UNE FORMATION PROFESSIONNELLE :** paiement des frais d'inscription ou du matériel informatique.
- ➔ **POUR PERMETTRE D'ACCÉDER À UN LOGEMENT :** financement des frais d'agence, caution/dépôt de garantie, travaux de rénovation.
- ➔ **POUR ÉQUIPER UN LOGEMENT :** achat de mobilier de première nécessité (réfrigérateur, table et chaises, lit...).
- ➔ **POUR PALLIER À DES DÉPENSES DE SANTÉ NON COUVERTES PAR LES MUTUELLES :** lunettes, soins dentaires, prothèses auditives...
- ➔ **POUR SURMONTER UN ÉVÈNEMENT FAMILIAL :** couvrir des frais d'avocat, des frais d'obsèques.



ATTENTION : Le microcrédit personnel ne permet pas le remboursement de dettes (crédits, découverts bancaires...), les besoins en trésorerie pour le paiement des charges courantes (eau, électricité...), ou encore la création d'une entreprise.



Le microcrédit personnel

POUR QUI ?

Le microcrédit personnel s'adresse aux personnes majeures, capables et de nationalité française, européenne ou titulaires d'une carte de séjour (attention la durée de la validité du titre doit couvrir la période de remboursement).

Il s'adresse principalement aux :

- Travailleurs en situation de précarité et/ou disposant de ressources limitées (CDD, CDI à temps partiel, intérimaires, saisonniers)
- Chercheurs d'emploi
- Allocataires de minimas sociaux en démarche d'insertion professionnelle
- Personnes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Étudiants et/ou jeunes travailleurs
- Retraités

Il est possible de mobiliser un microcrédit pour les personnes inscrites au fichier Banque de France pour des crédits impayés et/ou un dossier de surendettement. Ces demandes font l'objet d'une étude approfondie.



Quelles sont les CARACTÉRISTIQUES DES PRÊTS ?

Le microcrédit est un outil de lutte contre la précarité, il est caractérisé par un suivi personnalisé en amont et tout au long du parcours de l'emprunt.

Selon l'objet de la demande et les conditions de chaque partenaire financeur :

- Le montant sollicité peut aller de **300 € à 8000 €**.
- La durée de remboursement se situe **entre 6 mois à 7 ans**.
- Le taux d'intérêt est fixé par chaque structure.
- Le versement de la somme demandée se fait soit auprès du vendeur ou prestataire de service (garage, organisme de formation, bailleurs...), soit auprès du demandeur.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Le microcrédit est un dispositif sous réserve d'acceptation de votre dossier, du respect des conditions d'octroi et du taux défini pour le prêt.



→ LES DOCUMENTS À FOURNIR

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

● Dossier à renseigner

● Carte d'identité ou carte de séjour en cours de validité + livret de famille

● Dernière quittance de loyer + dernière facture EDF

● 3 derniers bulletins de salaire, relevé des droits CAF

● Justificatifs de tout autre revenu

● Relevés bancaires des 3 derniers mois + RIB

● Le cas échéant, un devis du projet à financer

Le microcrédit personnel

QUI CONTACTER ?



Afin de constituer votre dossier de demande de microcrédit, vous devez vous adresser à une structure membre du réseau d'accompagnement, ou auprès de votre référent.e social.e.

Ces structures sont chargées de vous accueillir, d'étudier votre projet et de vous aider à la constitution du dossier avant de présenter votre demande à un partenaire financeur agréé.

En Savoie, 8 structures travaillent en réseau pour accompagner les demandeurs et demandeuses de microcrédit :

STRUCTURE ACCOMPAGNANTE	DEMANDES DE MICROCRÉDIT TRAITÉES ET PUBLIC ACCOMPAGNÉ	CONTACTS
ADIE	Uniquement pour les demandes concernant la mobilité et la formation	Vivien FAIVRE - 06 82 28 03 35 vfaivre@adie.org
	Tout public	Michèle DALIX - 06 10 08 13 77 mdalix@adie.org
CARITAS SECOURS CATHOLIQUE	Tout projet	Équipe Caritas Secours Catholique 06 19 72 82 71 microcredit.savoie@secours-catholique.org
	Tout public	
CRESUS2SAVOIES	Tout projet	Véronique TOGGWYLER - 06 19 61 90 40 contact.cresus2savoies@gmail.com
	Tout public	
FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT-BLANC	Tout projet	Dimitri LAHEURTE - 07 64 38 76 56 microcredit@franceactive-savoie-montblanc.org
	Tout public	
RESTOS DU CŒUR	Tout projet	Référént microcrédit - 04 79 62 16 06 ad73.microcredit@restosducoeur.org
	Tout public	
CCAS ALBERTVILLE	Tout projet	Marie GUILLON - 04 79 10 45 00 marie.guillon@albertville.fr
	Uniquement pour les habitants d'Albertville	
CENTRE SOCIO-CULTUREL D'UGINE	Tout projet	Coordinateur social – 04 79 89 70 29 centre-socioculturel@ugine.com
	Uniquement pour les habitants d'Ugine	
GROUPE ARRT	Tout projet	Adeline DANAIS - 04 79 37 82 45 a.danais@scopaart.com
	Uniquement pour les salarié.e-s de l'entreprise	